

EPLUS2020

Call: EACEA-03-2020
(Erasmus Charter for Higher Education 2021-2027)

Topic: ECHE-LP-2020

Type of action: EPLUS2020-ACR

Proposal number: 101011671

Proposal acronym: ENSAPM

Deadline Id: EACEA-03-2020-1

Table of contents

<i>Section</i>	<i>Title</i>	<i>Action</i>
1	General information	
2	Participants & contacts	
3	Information related to eligibility criteria	

How to fill in the forms

The administrative forms must be filled in for each proposal using the templates available in the submission system. Some data fields in the administrative forms are pre-filled based on the previous steps in the submission wizard.

1 - General information

Topic ECHE-LP-2020

Type of Action EPLUS2020-ACR

Call Identifier EACEA-03-2020

Deadline Id EACEA-03-2020-1

Acronym **ENSAPM**

Proposal title **École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais**

Note that for technical reasons, the following characters are not accepted in the Proposal Title and will be removed: < > " &

Duration in months

86

Fixed keyword 1

Mobility (virtual and blended)

Free keywords

Mobilité des étudiants

Application language

French

Abstract*

CHARTES ERASMUS 2021-2027

The international activities developed by ENSA Paris-Malaquais are a crucial part of the school's overall project objectives. Most notably, these activities include a student study abroad and internship program, teacher and staff mobility opportunities, as well as other special activities designed to enrich and broaden the school's educational offerings and research efforts.

As regards our mobility program, ENSA Paris-Malaquais today holds 51 active agreements with international partner universities, including 32 as part of the "Erasmus +" educational exchange program. The school is highly committed to developing partnerships with a wide variety of architecture and urban planning schools, academies, technical universities, and art and design schools, with the goal of deepening ENSA Paris-Malaquais's fields of teaching or enhancing complementarity in less developed areas of study, so that topics treated in student training projects can be covered in greater breath and depth.

As Erasmus is the cornerstone of ENSA Paris-Malaquais's international policy, it is crucial to renew our school's Erasmus Charter for 2021-2027. The program's importance can best be illustrated by a few revealing figures: in 2018, 60% of incoming exchange students (out of a total of 75) took advantage of Erasmus, and 40% of our own students who took part in mobility programs (out of a total of 85) did so through Erasmus.

Backed by its 2014-2020 Erasmus program experience, the ENSA Paris-Malaquais's endeavours to strengthen and enhance mobility, to consolidate the international dimension of its training courses according to the guidelines of its educational program focused on the architectural project; and to strengthen its collaborations at European level: all of this with the Erasmus 2021-2027 Program.

Remaining characters

166

Proposal Submission Forms

Proposal ID 101011671

Acronym ENSAPM

Has this proposal (or a very similar one) been submitted in the past 2 years in response to a call for proposals under Horizon 2020 or any other EU programme(s)? Yes No

Please give the proposal reference or contract number.

XXXXXX-X

Declarations

1) We/I declare to have the explicit consent of all participants on their participation and on the content of this proposal.	<input checked="" type="checkbox"/>
2) We/I confirm that the information contained in this proposal is correct and complete and that none of the project activities have started before the proposal was submitted.	<input checked="" type="checkbox"/>
3) We/I declare: - to be fully compliant with the eligibility criteria set out in the call - not to be subject to any exclusion grounds under the EU Financial Regulation (Regulation No 2018/1046) - to have the financial and operational capacity to carry out the proposed project	<input checked="" type="checkbox"/>
4) We/acknowledge that all communication will be made through the Funding & Tenders Portal electronic exchange system and that access and use of this system is subject to the Funding & Tenders Portal Terms and Conditions .	<input checked="" type="checkbox"/>
5) We/I acknowledge and authorize the collection, use and processing of personal data for the purpose of the evaluation of the proposal and the subsequent management of the grant/prize (if any). We/I acknowledge and authorize that the data may also be used for the monitoring and evaluation of the EU funding programme, the design of future programmes and communication purposes.	<input checked="" type="checkbox"/>

The coordinator is only responsible for the correctness of the information relating to his/her own organisation. Each applicant remains responsible for the correctness of the information related to him/her and declared above. If the proposal to be retained for EU funding, the coordinator and each beneficiary will be required to present a formal declaration in this respect.

Note:

For **multi-beneficiary applications**, the coordinator vouches for its own organization and that all other participants confirmed their participation and compliance with conditions set out in the call. If the proposal is retained for funding, each participant will be required to submit a formal declaration of honour confirming this.

False statements or incorrect information may lead to administrative sanctions under the Financial Regulation 2018/1046.

Personal data will be collected, used and processed in accordance with Regulation 2018/1725 and the [Funding & Tenders Portal privacy statement](#).

Please be however aware that, to protect EU financial interests, your data may be transferred to other EU institutions and bodies and be registered in the EDES database. Data in the EDES database is also subject to Regulation 2018/1725 and the [EDES privacy statement](#).

2 - Participants & contacts

#	Participant Legal Name	Country	Action
1	Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Malaquais	France	

Proposal ID **101011671** Acronym **ENSAPM** Short name **ENSAPM**

2 - Administrative data of participating organisations

PIC 944923561 **Legal name** Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Malaquais

ECHE Reference Code 99231-EPP-1-2014-1-FR-EPPKA3-ECHE **Institution Code** F PARIS319

Short name: *ENSAPM*

Address

Street 14 rue Bonaparte
 Town Paris
 Postcode 75006
 Country France
 Webpage www.paris-malaquais.archi.fr

Specific Legal Statuses

Legal personyes
 Public bodyyes Industry (private for profit).....no
 Non-profityes
 International organisationno
 International organisation of European interestno
 Secondary or Higher education establishmentyes
 Research organisationyes

Enterprise Data

Based on the below details from the Beneficiary Registry the organisation is not an SME (small- and medium-sized enterprise) for the call.

SME self-declared status..... unknown
 SME self-assessment unknown
 SME validation sme..... unknown

Proposal Submission Forms

Proposal ID

101011671

Acronym

ENSAPM

Short name

ENSAPM

Department(s) carrying out the proposed work

Department 1

Department name

Service des relations internationales

not applicable

Same as proposing organisation's address

Street

14 rue Bonaparte

Town

Paris

Postcode

75006

Country

France

Proposal Submission Forms

Proposal ID **101011671** Acronym **ENSAPM** Short name **ENSAPM**

Person in charge of the proposal

The name and e-mail of contact persons are read-only in the administrative form, only additional details can be edited here. To give access rights and basic contact details of contact persons, please go back to Step 4 of the submission wizard and save the changes.

Title

Sex Male Female

First name **Caroline**

Last name **KORNIG**

E-Mail **international@paris-malaquais.archi.fr**

Position in org.

Department

Same as organisation name

Same as proposing organisation's address

Street

Town

Post code

Country

Website

Phone

Phone 2

Fax

Type of organisation

- Higher education institution (tertiary level)
- School/Institute/Educational centre - General Education (secondary level)

Information related to eligibility criteria

	Yes	No
Applicant is an HEI established in a Programme Country.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
The applicant institution is eligible by National Authorities of Programme Countries.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
I confirm that I have received a notification from my Erasmus+ National Agency stating that I am allowed to apply for the light procedure.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>

Warning: You must comply with the content of all the checkboxes.



ERASMUS+

Formulaire Administratif (Partie A)
Description Technique du Project (Partie B)

Erasmus: Action clé1: Charte Erasmus pour l'Enseignement
Supérieur

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020

Version 1.1
4 mars 2020





ERASMUS+

PROPOSITION (PART B)

Erasmus: Action clé 1: Charter Erasmus pour l'Enseignement Supérieur

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020

AVIS IMPORTANT

Les candidatures doivent être soumises via le service de soumission du portail de financement et d'appel d'offres avant la date limite de l'appel. Les candidats doivent utiliser ce modèle pour leurs candidatures (conçu pour mettre en évidence des aspects importants et faciliter l'évaluation par rapport aux critères d'évaluation).

Limites de caractères et de pages:

- limite de 20 pages
- les pièces justificatives peuvent être fournies en annexe et ne comptent pas dans la limite de pages
- taille de police minimale - Arial 8 points
- taille de la page: A4
- marges (haut, bas, gauche et droite): au moins 15 mm (hors en-têtes et pieds de page).

Veuillez respecter les règles de formatage. Ils ne sont pas une cible! Gardez votre texte aussi concis que possible. N'utilisez pas d'hyperliens pour afficher des informations qui constituent une partie essentielle de votre proposition.

 Si vous essayez de télécharger une application qui dépasse la limite spécifiée, vous recevrez un avertissement automatique vous demandant de raccourcir et de télécharger à nouveau votre application. Après l'avoir soumis, les pages excédentaires seront rendues invisibles et donc ignorées par les évaluateurs.

HISTORIQUE DES CHANGEMENTS		
VERSION	DATE PUBLICATION	CHANGEMENT
1.0	11.02.2020	Version initiale
1.1	04.03.2020	Changement à la page 9 - Dernier encadré après la déclaration de politique Erasmus

PAGE DE COUVERTURE

La partie B de la proposition doit être remplie par les participants dans WORD, assemblée et téléchargée en PDF dans le système de soumission du portail de financement et d'appel d'offres. Le modèle à utiliser y est disponible.

Remarque: veuillez tenir dûment compte des objectifs et des principes de la charte dans le cadre de l'appel (voir le document d'appel). Portez une attention particulière aux critères d'attribution; ils expliquent comment la proposition sera évaluée.

TABLE OF CONTENTS

PROPOSITION (PART B)	2
PAGE de couverture	5
ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS	7
1. Déclaration de POLITIQUE Erasmus	10
1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus	10
1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie	10
2. Mise en œuvre des principes fondamentaux	13
2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux	13
2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité	18
2.3. A des fins de visibilité	19

ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS

Déclaration

Je, soussigné (e), déclare que si mon établissement reçoit une charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, mon établissement s'engage à:

- Respecter pleinement les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion énoncés dans le programme.
- Assurer un accès et des opportunités égales et équitables aux participants actuels et potentiels de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.
- Garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits (basés sur le système européen de transfert et d'accumulation de crédits - ECTS) obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant une mobilité mixte.
- Ne facturer aucun frais, en cas de mobilité de crédit, aux étudiants mobiles entrants pour les frais de scolarité, l'inscription, les examens ou l'accès aux installations de laboratoire et de bibliothèque.
- Assurer la qualité des activités de mobilité et des projets de coopération tout au long des phases de candidature et de mise en œuvre.
- Mettre en œuvre les priorités du programme:
 - En prenant les mesures nécessaires pour mettre en œuvre la gestion de la mobilité numérique conformément aux normes techniques de l'initiative de la carte d'étudiant européenne.
 - En promouvant des pratiques respectueuses de l'environnement dans toutes les activités liées au programme.
 - En encourageant la participation au programme de ceux qui ont moins d'opportunités.
 - En promouvant l'engagement civique et en encourageant les étudiants et le personnel à s'impliquer en tant que citoyens actifs avant, pendant et après leur participation à une mobilité ou un projet.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS DE MOBILITÉ

Avant la mobilité

- Veiller à ce que les procédures de sélection des activités de mobilité soient équitables, transparentes, cohérentes et documentées.
- Publier et mettre à jour régulièrement le catalogue des cours sur le site Internet de l'institution bien avant les périodes de mobilité, de manière à être transparent pour toutes les parties et permettre aux étudiants mobiles de faire des choix bien informés sur les cours qu'ils suivront.
- Publier et mettre à jour régulièrement des informations sur le système de notation utilisé et les tableaux de répartition des notes pour tous les programmes d'études. Assurez-vous que les étudiants reçoivent des informations claires et transparentes sur les procédures de reconnaissance et de conversion des notes.
- Effectuer la mobilité dans le but d'étudier et d'enseigner uniquement dans le cadre d'accords préalables entre établissements. Ces accords établissent les rôles et responsabilités respectifs des différentes parties, ainsi que leur engagement à partager des critères de qualité dans la sélection, la préparation, l'accueil, le soutien et l'intégration des participants mobiles.
- Veiller à ce que les participants mobiles sortants soient bien préparés pour leurs activités à l'étranger, y compris la mobilité mixte, en entreprenant des activités pour atteindre le niveau de compétence linguistique nécessaire et développer leurs compétences interculturelles.
- Veiller à ce que la mobilité des étudiants et du personnel soit basée sur un contrat pédagogique pour les étudiants et un contrat de mobilité pour le personnel validé à l'avance entre les établissements ou entreprises d'envoi et d'accueil et les participants mobiles.

- Fournir un soutien actif aux participants mobiles entrants tout au long du processus de recherche d'un logement.
- Fournir une assistance liée à l'obtention de visas, le cas échéant, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Fournir une assistance liée à l'obtention d'une assurance, si nécessaire, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Veiller à ce que les étudiants connaissent leurs droits et obligations tels que définis dans la charte des étudiants Erasmus.

Pendant la mobilité

- Assurer un traitement académique égal et la qualité des services aux étudiants entrants.
- Promouvoir des mesures garantissant la sécurité des participants mobiles sortants et entrants.
- Intégrer les participants mobiles entrants dans la communauté étudiante au sens large et dans la vie quotidienne de l'établissement. Encouragez-les à agir comme ambassadeurs du programme et à partager leur expérience de mobilité.
- Fournir des mesures de mentorat et de soutien appropriées aux participants mobiles, y compris à ceux qui recherchent une mobilité mixte.
- Fournir un support linguistique approprié aux participants mobiles entrants.

Après la mobilité

- Fournir aux étudiants mobiles entrants et à leurs établissements d'origine des relevés de notes contenant un dossier complet, précis et opportun de leurs réalisations à la fin de leur période de mobilité.
- Veiller à ce que tous les crédits ECTS obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant la mobilité mixte, soient pleinement et automatiquement reconnus comme convenu dans le contrat pédagogique et confirmés par le relevé de notes / certificat de stage. Ils doivent être transférés sans délai dans les dossiers de l'étudiant, sont comptabilisés dans le diplôme de l'étudiant sans aucun travail ou évaluation supplémentaire de l'étudiant et doivent être retracés dans le relevé de notes de l'étudiant et le supplément au diplôme.
- Assurer l'inclusion d'activités de mobilité d'études et / ou de stages satisfaisantes dans le dossier final des réalisations des étudiants (le supplément au diplôme).
- Encourager et soutenir les participants mobiles à leur retour pour agir en tant qu'ambassadeurs du programme, promouvoir les avantages de la mobilité et s'engager activement dans la construction de communautés d'anciens élèves.
- Veiller à ce que le personnel soit reconnu pour ses activités d'enseignement et de formation entreprises pendant la période de mobilité, sur la base d'un accord de mobilité et conformément à la stratégie institutionnelle.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES PROJETS DE COOPÉRATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

- Veiller à ce que les activités de coopération contribuent à la réalisation de la stratégie institutionnelle.
- Promouvoir les opportunités offertes par les projets de coopération et fournir un soutien pertinent au personnel et aux étudiants intéressés à participer à ces activités tout au long de la phase de candidature et de mise en œuvre.
- Veiller à ce que les activités de coopération conduisent à des résultats durables et à ce que leur impact profite à tous les partenaires.
- Encourager les activités d'apprentissage par les pairs et exploiter les résultats des projets

de manière à maximiser leur impact sur les individus, les autres institutions participantes et la communauté académique dans son ensemble.

À DES FINS DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI

- Veiller à ce que la stratégie institutionnelle à long terme et sa pertinence par rapport aux objectifs et aux priorités du programme soient décrites dans la déclaration de politique Erasmus.
- Veiller à ce que les principes de la Charte soient bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.
- Utiliser les «lignes directrices ECHE» et «l'auto-évaluation ECHE» pour assurer la pleine mise en œuvre des principes de la présente Charte.
- Promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme, ainsi que leurs résultats.
- Affichez bien cette charte et la déclaration de politique Erasmus correspondante sur le site Web de l'établissement et sur tous les autres canaux pertinents.

Au nom de l'institution, je reconnais que la mise en œuvre de la charte sera contrôlée par les agences nationales Erasmus + et qu'une violation des principes et engagements ci-dessus peut entraîner son retrait par la Commission européenne.

Au nom de l'institution, je m'engage à publier la déclaration de politique Erasmus sur le site internet de l'institution.

Représentant légal de l'institution

Signature du représentant légal de l'institution

Luc LIOGIER



DIRECTEUR

Paris, le 20 mai 2020

Dans les sections suivantes du formulaire de candidature, vous devrez expliquer comment votre établissement respectera les principes de la Charte si celle-ci est attribuée. Il est fortement recommandé de consulter [les lignes directrices ECHE](#) qui contiennent un certain nombre d'informations pour remplir votre candidature.

Veillez noter que votre agence nationale Erasmus + assurera le suivi de votre déclaration de politique Erasmus et de vos réponses aux questions posées dans la candidature. L'Agence nationale Erasmus + se réserve le droit de demander plus d'informations sur vos activités et de proposer des mesures complémentaires, dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre des principes de la Charte par votre institution.

1. DÉCLARATION DE POLITIQUE ERASMUS

1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus

Dans cette section, vous devez cocher les activités Erasmus + couvertes par votre déclaration de stratégie Erasmus. Veuillez sélectionner les activités que votre EES entend mettre en œuvre pendant toute la durée du programme.

Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage:

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur

Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions:

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques

Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes

Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus

Partenariats pour l'innovation

Erasmus Action clé 3 (KA3):

Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération:

1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus +? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation¹ et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

Langue originale [EN]

¹ Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant : https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr

The international activities developed by ENSA Paris-Malaquais are a crucial part of the school's overall project objectives. Most notably, these activities include a student study abroad and internship program, teacher and staff mobility opportunities, as well as other special activities designed to enrich and broaden the school's educational offerings and research efforts.

As regards our mobility program, ENSA Paris-Malaquais today holds 51 active agreements with international partner universities, including 32 as part of the "Erasmus +" educational exchange program. The school is highly committed to developing partnerships with a wide variety of architecture and urban planning schools, academies, technical universities, and art and design schools, with the goal of deepening ENSA Paris-Malaquais's fields of teaching or enhancing complementarity in less developed areas of study, so that topics treated in student training projects can be covered in greater breath and depth.

As Erasmus is the cornerstone of ENSA Paris-Malaquais's international policy, it is crucial to renew our school's Erasmus Charter for 2021-2027. The program's importance can best be illustrated by a few revealing figures: in 2018, 60% of incoming exchange students (out of a total of 75) took advantage of Erasmus, and 40% of our own students who took part in mobility programs (out of a total of 85) did so through Erasmus.

In accordance to the Erasmus's principles, ENSA Paris-Malaquais ensures that any individual or group will be treated equally and equitably, without any discrimination.

The policy statement will be published on the ENSA Paris-Malaquais website when the ECHE will be awarded by the European Commission.

Today, 1 for 3 students participate to a mobility for studies during its study's years at ENSA Paris-Malaquais. The objective is to increase this rate.

Backed by its 2014-2020 Erasmus program experience, the ENSA Paris-Malaquais's **endeavours to strengthen and enhance mobility**, to consolidate the international dimension of its training courses according to the guidelines of its educational program focused on the architectural project; and **to strengthen its collaborations at European level:** all of this **with the Erasmus 2021-2027 Program.**

By applying to sign this new Charter, ENSA Paris-Malaquais confirms that its participation in Erasmus+ is an important part of its own international strategy and modernisation policy for the future.

Veuillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veuillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.

Langue originale [EN]

In 2021-2027 ENSA Paris-Malaquais would like to participate to the Key Action 1 "Learning Mobility: The mobility of higher education students and staff."

ENSA Paris-Malaquais **makes mobility and cooperation one of the central elements of its institutional policy**. Therefore, ENSA Paris-Malaquais develop cooperation with partners in other countries and promote and support student mobility.

The mobility of students and higher education staff in institutions teaching architecture and in architectural agencies (in which students will carry out internships) is essential for ENSA Paris-Malaquais. Indeed, going to study and doing an internship in Europe is a way for the students to learn a foreign language, and also to learn to adapt to a new environment and open his mind to a different culture. In summary, **to be a European citizen!**

ENSA Paris-Malaquais selects students, staff and professors to participate to the Erasmus programme and award grants in a fair, transparent, coherent and documented way, in line with the provisions of its contract with the National Agency.

All the credits that the student earns during the mobility period and which were originally agreed in the Learning Agreement/ Traineeship Agreement are recognised by ENSA Paris-Malaquais without requiring the student to take any further courses or exams.

ENSA Paris-Malaquais ensures full implementation of ECTS as a common tool to guarantee the quality of mobility activities and transparency of recognition procedures. This facilitates the transfer of credits between different institutions.

ENSA Paris-Malaquais organises clearly defined activities - before, during and after mobility - within the framework of an institutional mobility culture, which involves the whole academic community.

ENSA Paris-Malaquais's welcome international Erasmus students implementing support tools for foreign students: for example, French courses in intensive 3 weeks in September, and then throughout the academic year.

Over the years, the School has organized and developed a network of 32 European partner universities for study exchange mobility on an equal basis, supervised by the service of international relations.

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement?

Veillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel, la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc.

Langue originale [EN]

The Impact of Erasmus participation is so important for all the community of ENSA Paris-Malaquais (students, professors and staff).

For example, after a mobility, most of the students intend to participate more actively in the political and social life of their community, at ENSA Paris-Malaquais.

Their participation in the Erasmus + program allows them to feel more European, to be more able to cooperate with people from different backgrounds and cultures and more adaptable.

Moreover, their experience are valued and shared as an inspiration to others. For example, ENSA Paris-Malaquais organises events where the mobile participants share their experience

and the impact of mobility (for example each year during the Open Day of ENSA Paris-Malaquais). Former participants also write testimonials (books after their return).

Some photo's exhibitions about student mobility are organised on a regular basis by former Erasmus student, in the common spaces of ENSA Paris-Malaquais.

Today, 1 for 3 students participate to a mobility for studies during its study's years at ENSA Paris-Malaquais. The objective is to increase this rate.

The purpose of cooperation projects is to work together across borders with other stakeholders in order to achieve common objectives in the field of education.

As a prerequisite, the Charter and the related Erasmus Policy Statement will be displayed on the ENSA Paris-Malaquais website in a place that is easily accessible.

ENSA Paris-Malaquais defines clear learning objectives and outcomes for the trainee and offer support in achieving them during the traineeship period.

All the students have the possibility to participate to the Erasmus programme during their studies at ENSA Paris-Malaquais, without any discrimination.

Indeed, **the participation in European projects is a central aspect of the ENSA Paris-Malaquais internationalisation strategy.**

2. Mise en œuvre des principes fondamentaux

2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux

Veillez expliquer les mesures prises dans votre établissement pour respecter les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion des étudiants et du personnel. Décrivez comment votre institution garantit un accès complet et équitable aux participants de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.

L'ENSA Paris-Malaquais est soucieuse de développer l'inclusion de ses étudiants et ses personnels au cœur de son établissement. Notre établissement a la particularité d'avoir des locaux en plein cœur de Paris et partage son site avec l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts (ENSBA). Les étudiants et les personnels des deux écoles présents sur le même site se croisent régulièrement, s'invitent et participent à des actions communes, comme par exemple les vernissages, expositions ou les conférences proposées par l'une ou l'autre École. Les deux Écoles Beaux-Arts/Malaquais ont décidé que chacune de leur programmation serait ouverte à l'ensemble des étudiants du site.

A l'intérieur du site, le café Héloïse, fondée par des étudiants de Paris-Malaquais et des Beaux-Arts de Paris est ouvert tous les jours, propose de la restauration légère a des prix bas pour tous les utilisateurs du site. Le café est également un espace de partage, de travail, d'exposition et de joie avant tout. Si le grand local indépendant est mis à disposition à titre gratuit, le café fonctionne sur la base du bénévolat.

Les étudiants et les personnels de l'école ont aussi accès aux activités organisées tout au long de l'année par les associations de l'école. Pour les nouveaux étudiants, chaque année, un week-end d'intégration est organisé à la rentrée par le Bureau des étudiants, un parrainage leur est proposé – chaque nouvel étudiant à un parrain qui est un étudiant d'une promotion supérieure. Le Bureau des étudiants organise chaque mois de l'année des événements et une fête ouverte à tous les étudiants de l'école. Une coopérative est active pour permettre l'achat de matériels à prix coutant. Deux autres associations, le Bureau des sports et le Bureau des

arts, organise tout au long de l'année des activités, ciné-club, atelier dessin ou photographie, visites d'expositions, activités sportives. Une junior entreprise intitulé WIP – Work in progress - est aussi très active, elle propose une expérience pratique par la mise en application des divers enseignements théoriques enseignés à l'ENSA Paris-Malaquais. Les domaines concernés peuvent être autant l'architecture et l'urbanisme que le graphisme, la scénographie, le paysagisme ou le design. Les associations de l'école participent ainsi que l'ensemble des étudiants aux grands temps forts de l'école organisés chaque année : la semaine d'accueil, les journées nationales d'architecture, les journées portes ouvertes, les journées d'admissions, la remise des diplômes etc.

La politique d'allocation des moyens financiers, matériels et humains, pour la vie étudiante traduit les engagements de l'Établissement au service de l'inclusion et du bien-être des étudiants. Chaque année, les associations étudiantes ont la possibilité de demander une subvention argumentée pour leurs projets au Conseil d'administration. Parallèlement à cette question du soutien aux associations, l'École met en œuvre une politique de soutien financier pour aider les étudiants à financer les déplacements pédagogiques. Chaque année, une vingtaine de déplacements et de voyages pédagogiques sont organisés par les enseignants et accompagnés financièrement par l'établissement. Les étudiants boursiers bénéficient d'une prise en charge totale des frais de transports et d'une aide de 50% du montant des frais d'hébergement. Pour tous les autres étudiants, une grille tarifaire a été conçue pour fixer les plafonds d'aide accordés par l'école sur justificatif. A titre d'exemple, depuis l'année 2017/2018 un voyage est Rome d'une semaine est organisé pour les étudiants de seconde année de licence.

L'ENSA Paris-Malaquais est également partenaire depuis 2018 de la Fondation Culture et Diversité qui coordonne les programmes « Egalité des chances » en liaison avec le Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse et le Ministère de la Culture. Ce programme a pour objectif de favoriser et d'accompagner l'insertion des jeunes lycéens des milieux modestes ou défavorisés dans l'enseignement supérieur. Il y a 13 programmes « Egalité des chances » et notre établissement est partenaire du programme « Egalité des chances en école d'architecture ».

Ce programme fonctionne en réseau entre la Fondation Culture et Diversité, les ENSA et des lycées qui sont partenaires et qui s'engagent dans ce dispositif. Il y a deux volets :

1 – des actions de sensibilisation dans les lycées partenaires, dès la classe de première au travers d'actions organisées par les ENSA (séances d'information dans les lycées, accueil et visites des lycéens dans les ENSA, accueil aux Journées Portes-Ouvertes). La Fondation Culture et Diversité organise également un stage d'une semaine chaque année au mois de février. Ce stage se déroule dans une ENSA partenaire. Cette année a accueilli 60 lycéens en février)

2 – un accompagnement pédagogique et matériel pour les lycéens qui arrivent à intégrer une école d'enseignement supérieur. L'accompagnement pédagogique (tutorat et monitorat) se concrétise par un soutien tout au long de l'année d'une heure hebdomadaire par un étudiant de l'école inscrit en cycle master et un suivi particulier d'un enseignant d'une heure mensuelle. La Fondation Culture et Diversité accompagnent financièrement les étudiants inscrits tout au long des études supérieures (bourse pour acheter du matériel et un accompagnement au sens large du terme).

L'ENSA Paris-Malaquais a d'autre part mis en place un dispositif de tutorat depuis le second semestre de l'année 2017-2018 pour aider et accompagner les étudiants en difficultés. Ce tutorat est dispensé par des étudiants de master à destination des étudiants de licence. Lors des séances de travail, le tuteur a à reformuler des points particuliers des cours ou des étapes de projet que les étudiants « tutorés » n'auraient pas compris ou assimilés. Le tutorat peut aussi aborder l'utilisation de certains logiciels. Cinq groupes de tutorat sont actifs, composés

de 5 à 10 étudiants maximum. Deux groupes sont consacrés à la construction et à la statique pour les étudiants de première année de licence, deux autres groupes sont consacrés à un soutien plus général pour les étudiants en deuxième et en troisième année de licence. Un groupe est consacré aux difficultés de maîtrise de la langue à l'écrit comme à l'oral. Les étudiants tuteurs sont rémunérés par l'établissement sur la base de 2 heures par semaine.

Le service de la communication organise par ailleurs tout au long de l'année plusieurs séries d'évènements qui sont ouverts aux étudiants et à l'ensemble du personnel. L'établissement dispose d'un lieu d'exposition au rez-de-chaussée du bâtiment Jacques Callot qui est l'annexe de l'école. Ce sont une dizaine d'expositions qui sont organisées chaque année sur des thématiques propres à l'architecture en liaison avec des enseignements de l'école. Des conférences par des enseignants ou des personnalités se tiennent une fois par mois dans l'amphithéâtre. D'autres évènements plus ponctuels comme des forums, des restitutions d'ateliers, les soutenances de diplômes ou de thèses qui sont publiques sont autant d'occasions de rencontres et d'échanges entre les étudiants et les personnels de l'école.

Enfin, l'inclusion des étudiants s'est développé beaucoup des dernières années avec des moyens renforcés d'accueil, d'information et de communication tout au long de l'année :

- A la rentrée, une semaine d'accueil pour les nouveaux-entrants avec présentation des lieux de vie et de travail (bibliothèque, libre-service informatique, ateliers photo-vidéo et fabrication) et des interlocuteurs (enseignants, administratifs, association des étudiants). Cette semaine débute par une présentation de l'École en amphithéâtre. Cette séance est ouverte par le Directeur puis les enseignants de projet et toute l'équipe de la pédagogie présentent alternativement l'École, les principes d'enseignement et les recommandations d'usage pour permettre aux nouveaux étudiants de devenir rapidement acteurs de leurs parcours et de leurs études ;

- Une présentation des enseignements au mois de septembre de chaque année, pour l'ensemble des enseignements de Licence et de Master de l'année (1/2 journée par cycle). Cette journée est l'occasion pour tous les publics enseignants et étudiants de se rencontrer et de poser les questions utiles ;

- Un livret de l'étudiant composé du programme des enseignements, d'un guide pratique, du calendrier pédagogique, du règlement des études, des informations sur le cursus, les mobilités, etc. est mis à jour chaque année et distribué ;

- Un site internet, reprenant les contenus des enseignements, les informations relatives aux expositions et aux cycles de conférences ainsi que toute l'actualité de l'École est mis à jour régulièrement par le service communication, service transversal qui travaille avec toutes les entités de l'École ;

- L'intranet du site de l'École permet d'accéder aux emplois du temps de la semaine, à l'ensemble des documents susmentionnés et à toutes les informations utiles du quotidien de l'École ;

- Le système Taïga, mis en place par le ministère de la Culture, permet également de retrouver les fiches d'enseignement, contacts de tous les membres de l'École, trombinoscope des étudiants, notes, etc. à tout moment ;

- La lettre d'information Malaquais-InfOs présente chaque mois les nouveautés et actualités des enseignements et de l'École au sens le plus large. Elle est le fruit d'un appel à candidature mensuel et des contributions de l'ensemble de la communauté. Elle est diffusée sous format numérique. Organisée par rubrique thématique, elle permet de communiquer sur une large série de sujets touchant à l'Établissement : conférences, expositions, journées d'études, séminaires et colloques, vie de l'École, actualités étudiantes, actualités des enseignants-chercheurs, publications, actualités de la bibliothèque, concours, évènements

d'intérêt hors de l'École, etc... Cette revue valorise la diversité des productions, enseignements, activités de l'École et permet d'établir des ponts entre les différents acteurs de l'Établissement. (P.J.9 Malaquais-InfOs);

- Dans les locaux de l'École, sur les deux sites, un affichage hebdomadaire renseigne sur les emplois du temps et les événements (conférences...) de la semaine ;
- La page Facebook de l'École, très régulièrement mise à jour, permet de communiquer sur les événements passés et à venir, dans et hors l'École.
- La multiplicité des biais de communication et d'information permet à tous d'en bénéficier. De plus, la mise en place en 2018 d'une adresse de messagerie institutionnelle pour tous (étudiants, enseignants, administratifs) facilite l'information et la communication entre tous les membres de l'École.

A noter aussi que l'ENSA Paris-Malaquais a adopté en 2018 une charte sur l'égalité entre les femmes et les hommes. Cette charte est désormais incluse au sein du règlement de l'établissement.

En liaison avec le ministère de la Culture, l'établissement s'est engagé dans un dispositif de prévention des discriminations. Une cellule externe d'écoute, de traitement et d'alerte intitulée « Allodiscrim » est ouverte à l'ensemble des personnels et des étudiants de l'établissement. Des avocat.e.s spécialisé.e.s répondent aux questions, fournissent des informations et des conseils sur les démarches à entreprendre en fonction des situations, en toute confidentialité.

Enfin, la part des boursiers sur critères sociaux est importante à l'ENSA Paris-Malaquais. A titre d'illustration, elle était de 23% en 2019-2020.

Tous ces futurs étudiants pourront participer au programme Erasmus, ce qui rend le programme Erasmus encore plus inclusif, conformément à ses priorités.

Veuillez expliquer les mesures que votre établissement mettra en place pour mettre en œuvre l'initiative de la carte d'étudiant européenne et promouvoir l'utilisation de l'application mobile du programme Erasmus + auprès des étudiants. Veuillez-vous référer au calendrier indiqué sur le site Web de l'Initiative de la carte d'étudiant européenne²

L'ENSA Paris-Malaquais se porte volontaire pour participer à la mise en œuvre de la carte d'étudiant européenne.

L'ENSA Paris-Malaquais permettra ainsi à chaque étudiant partant étudier à l'étranger de s'identifier et de s'inscrire facilement et en toute sécurité par voie électronique dans des établissements d'enseignement supérieur en Europe, leur évitant ainsi de devoir s'occuper des procédures d'inscription et des formalités administratives sur place. Cela permettra aux étudiants de gérer toutes les étapes administratives de leur période de mobilité, avant, pendant et après leur séjour. Les étudiants pourront via l'application mobile Erasmus+ à laquelle ils devront obligatoirement s'inscrire, trouver l'ensemble des informations dont ils ont besoin pour profiter pleinement de leur expérience de mobilité à l'étranger.

² https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-student-card-initiative_fr

Pour l'ENSA Paris-Malaquais, le développement de cette carte permettra sans doute une gestion en ligne simplifiée de tout le processus de mobilité, de la sélection des étudiants à la reconnaissance des crédits ECTS.

Calendrier estimatif de la mise en œuvre par l'ENSA Paris-Malaquais :

2020 : volontaire à la mise en œuvre de la carte d'étudiant européenne, inscription sur le dashboard « Erasmus without paper »

2021 : Renouvellement des accords bilatéraux de coopération Erasmus+ et création des premiers contrats de mobilités via la plateforme informatique.

2022 : sélection des élèves et affectations via la plateforme numérique

2023 : Transmission des relevés de notes via la plateforme

2024 : Finalisation des procédures

Veuillez expliquer comment votre établissement mettra en œuvre et promouvra des pratiques respectueuses de l'environnement dans le cadre du programme Erasmus +.

La mise en application prochaine de la carte étudiante européenne participera, de fait, à la promotion d'une politique plus respectueuse de l'environnement.

En outre, dans son enseignement, l'ENSA Paris-Malaquais a pour vocation de former et de spécialiser des professionnels de l'architecture à la maîtrise d'œuvre architecturale et urbaine, dans le cadre de la transition écologique et du développement durable. A titre d'exemple, **l'ENSA Paris-Malaquais contribue au réseau pour l'enseignement de la transition écologique** dans les écoles d'architecture et du paysage en France, réseau appelé ENSAECO. Ce Réseau a été fondé en novembre 2016, l'impulsion de la COP 21 y avait contribué. Fort du soutien du Ministère de la Culture, le Réseau « ENSA ECO » a pour objectif d'initier et poursuivre une réflexion autour de l'enseignement de la thématique de la transition écologique dans les écoles d'architecture ; tout en fédérant les enseignants intéressés par cette thématique. **Les étudiants en mobilité entrante Erasmus peuvent bénéficier de ces enseignements au même titre que les étudiants de l'ENSA Paris-Malaquais.**

L'ENSA Paris-Malaquais accueillera les prochaines rencontres ENSAECO.

Veuillez expliquer comment vous allez promouvoir l'engagement civique et la citoyenneté active parmi vos étudiants sortants et entrants avant, après et pendant la mobilité.

L'ENSA Paris-Malaquais veille au quotidien à sensibiliser les étudiants à l'importance de leur participation active à la vie de l'école. Des élections des représentants sont organisées tous les deux ans pour élire les représentants des étudiants au Conseil d'administration et au Conseil pédagogique et scientifique. Ces deux instances définissent tous les choix, orientations et décisions de l'école. Des réunions d'information, une communication régulière seront mises en place pour inciter les étudiants à s'engager dans chacune des assemblées de l'École.

Une dynamique de dialogue permanent est assurée entre l'administration et les étudiants. Un agent de la direction de la pédagogie s'est vu confier la coordination de la vie étudiante. Le

dynamisme des associations est un enjeu important. Les étudiants peuvent ainsi, en formant une communauté soudée et solidaire, s'entraider et se mobiliser.

Enfin, au sein de l'Ecole, la **qualité de la vie associative étudiante** est un objectif : l'école encourage la valeur formatrice de l'engagement des étudiants au sein des activités associatives qui reposent sur le volontariat et l'envie personnelle de s'investir dans la vie de l'établissement. **Les étudiants en retour de mobilité participent activement à la vie associative** de l'Ecole et participent au programme organisé par le service des relations internationales pour accueillir les étudiants Erasmus en mobilité entrante. Par exemple, l'association des étudiants envoie chaque année des anciens étudiants pour participer au pot d'accueil des étudiants Erasmus. Les étudiants en mobilité entrante Erasmus sont également particulièrement actifs dans la vie associative de l'Ecole.

2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité

Veillez décrire les mesures concrètes que vous prendrez pour garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus pendant une période de mobilité à l'étranger / une mobilité mixte, conformément à la Recommandation du Conseil sur la reconnaissance mutuelle automatique.

Dans la programmation Erasmus 2014-2020, **les acquis académiques d'une période d'apprentissage effectuée dans une université partenaire sont totalement reconnus au retour de l'étudiant** à l'ENSA Paris-Malaquais, et intégré dans son parcours académique. Par conséquent le ou les semestres est/sont validé(e) par « équivalence ».

Ainsi, conformément à la Recommandation du Conseil sur la reconnaissance mutuelle automatique, l'ENSA Paris-Malaquais garantit la reconnaissance de tous les crédits obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus pendant une période de mobilité à l'étranger.

De surcroît, la mention Erasmus figure également dans le supplément au diplôme qui est remis à l'étudiants à l'issue de ses études.

Enfin, pendant la crise sanitaire COVID 19, l'ENSA Paris-Malaquais a expérimenté les mobilités mixtes, et bien entendu, dans ce cadre aussi, l'ensemble des ECTS acquis sont reconnus entièrement et automatiquement (au même titre que pour les mobilités classiques).

Veillez décrire les mesures prises par votre institution pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel:

De manière générale, la mobilité du personnel administratif est encouragée pour favoriser l'internationalisation de l'ENSA Paris-Malaquais dans ses pratiques et permettre le renforcement des liens entre les établissements. Le service des relations internationales informe et accompagne dans leurs démarches d'internationalisation les personnels enseignants chercheurs et administratifs. La priorité de la politique de l'établissement est d'inscrire toute mobilité dans un cadre partenarial préalablement établi. Aussi, l'ENSA Paris-Malaquais diffuse des informations régulièrement, notamment celles liées aux bonnes pratiques identifiées dans le cadre du projet REALISE (Realising the potential of the international mobility of staff in higher Education).

Les enseignants qui participent à des mobilités Erasmus ont la possibilité de valoriser cette expérience : par exemple dans leurs dossiers de promotion ou de mutation. La mobilité constitue ainsi un outil de développement professionnel.

Les retours des mobilités étudiantes font l'objet d'une valorisation par le biais d'une présentation devant la Commission internationale, instance composée de douze enseignants, **ce qui permet aux enseignants de l'Ecole d'avoir une bonne connaissance de nos partenaires étrangers. Les personnels de l'ENSA Paris-Malaquais sont également régulièrement conviés à cette réunion de présentation des retours de mobilité.**

Enfin, l'ENSA Paris-Malaquais **accueille régulièrement des délégations** de partenaires étrangers composées d'enseignants-chercheurs, équipes administratives et/ou doyens ; ceci à l'occasion du renforcement d'une convention ou de projets pédagogiques communs. **Les enseignants chercheurs et des membres de l'équipe administratives de l'ENSA Paris-Malaquais sont systématiquement associés à ces rencontres.** L'accueil de ces délégations fait l'objet d'articles réguliers dans le journal interne de l'Ecole « Malaquais Info ».

2.3. A des fins de visibilité

Veillez réfléchir à la façon dont vous prévoyez de promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme. Veuillez fournir le lien Web où vous hébergerez la déclaration de politique Erasmus à l'avenir.

La déclaration de politique Erasmus sera hébergée sur le site internet institutionnel de l'établissement <https://paris-malaquais.archi.fr/>

La promotion des activités soutenues par le Programme sera intégrée à la **stratégie de communication de l'établissement**, comme c'est déjà le cas.

Les résultats des activités soutenues par le programme Erasmus font l'objet d'un chapitre dédié dans **le rapport d'activité annuel** de l'ENSA Paris-Malaquais, et continueront de l'être.

En outre, les activités financées par les programmes Erasmus sont régulièrement mises à l'honneur par le biais d'articles publiés le **journal interne** "Malaquais info". Il est diffusé mensuellement à toute la communauté de l'ENSA Paris-Malaquais (notamment enseignants, équipes administratives et ouvrières, étudiants).

Les membres du service international participeront aux #ErasmusDays.

Enfin, à l'occasion de l'anniversaire des 20 ans de l'ENSA Paris-Malaquais en 2021, des actions de promotion du programme Erasmus au sein de l'établissement seront encouragées (par exemple : organisation par les étudiants d'une exposition photos sur les mobilités Erasmus).

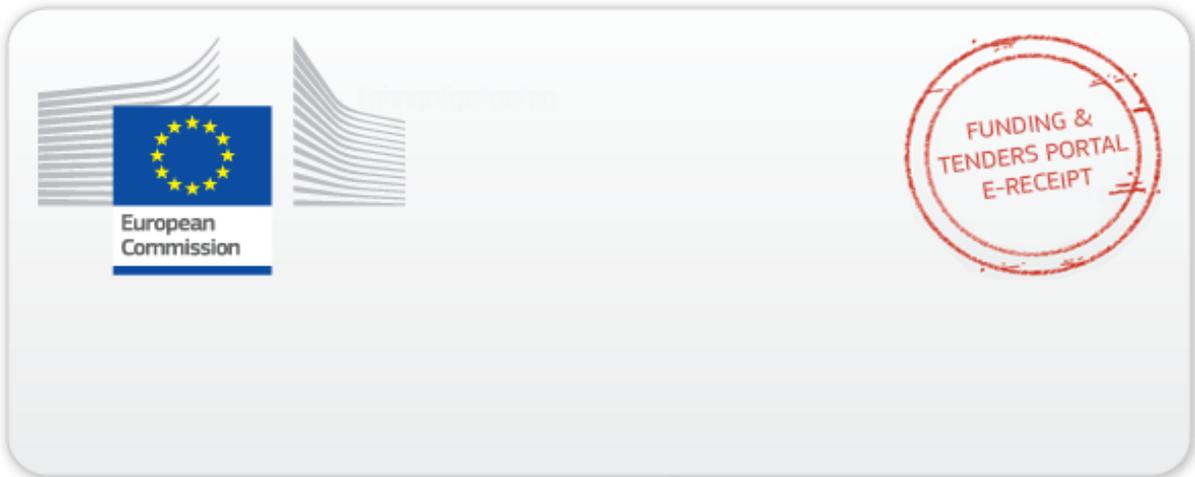
Veillez décrire comment vous vous assurez que les principes de cette charte seront bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.

La charte Erasmus sera mise en ligne sur l'Intranet et de l'ENSA Paris-Malaquais et aussi sur **la page principale du site Internet institutionnel**: <https://paris-malaquais.archi.fr/>.

Aussi, la charte « Erasmus+ » 2021-2027 sera affichée dans les locaux de la Direction et du service des relations internationales.

Elle sera ainsi accessible pour les étudiants, les enseignants-chercheurs et les personnels en vue de faciliter sa mise en pratique.

Enfin, l'ENSA Paris-Malaquais inscrira régulièrement à l'ordre du jour de ses réunions du Conseil d'administration, du Comité de direction, et du Conseils pédagogiques et scientifique un point d'étape sur la mise en œuvre des projets et actions menées dans le cadre du programme Erasmus.



This electronic receipt is a digitally signed version of the document submitted by your organisation. Both the content of the document and a set of metadata have been digitally sealed.

This digital signature mechanism, using a public-private key pair mechanism, uniquely binds this eReceipt to the modules of the Funding & Tenders Portal of the European Commission, to the transaction for which it was generated and ensures its full integrity. Therefore a complete digitally signed trail of the transaction is available both for your organisation and for the issuer of the eReceipt.

Any attempt to modify the content will lead to a break of the integrity of the electronic signature, which can be verified at any time by clicking on the eReceipt validation symbol.

More info about eReceipts can be found in the FAQ page of the Funding & Tenders Portal.

<https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/support/faq>